

« Dix-neuvièmes
Entretiens » du
Centre Jacques
Cartier

4 Décembre 2006

COLLOQUE : « La maîtrise des risques liés aux matières dangereuses sur l'ensemble de la chaîne logistique »

INFORMATIONS SUR LE COLLOQUE

Lieu : *Ecole Centrale de Lyon
36 avenue Guy de Collongue
69134 Ecully cedex*

Date : *Lundi 4 décembre 2006*

Renseignements : *Ingrid PEIGNIER
ingrid.peignier@cirano.qc.ca*

Inscription : *voir page 4*

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier

- **Le ministère des Transports du Québec**
- **L'Institut de Recherche en Santé et Sécurité au Travail du Canada (IRSST)**
- **La chaire CN en intermodalité des transports**
- **Le CIRANO**
- **L'École Polytechnique de Montréal**
- **L'École Centrale de Lyon**
- **L'INERIS**
- **Le centre Jacques Cartier**

pour leur soutien et leur collaboration dans la préparation
de ce colloque.

THEMATIQUE

Le CIRANO, l'École Polytechnique de Montréal, l'INERIS et l'École Centrale de Lyon organisent, dans le cadre des « Dix-neuvièmes Entretiens » du Centre Jacques Cartier Rhône-Alpes, 1 - 6 décembre 2006 (http://cjc.univ-lyon2.fr/rubrique.php?id_rubrique=24), une conférence sur les risques liés aux matières dangereuses (MD).

Les thèmes principaux seront la réglementation liée au MD, les méthodes d'évaluation des risques en transport de MD, l'analyse des accidents impliquant des TMD, la problématique des centres multimodaux et enfin la maîtrise des risques sur l'ensemble de la chaîne logistique. La plupart de ces thèmes seront abordés à la fois du côté français et du côté québécois. De nombreux intervenants sont attendus pour témoigner, débattre, échanger.

Thème du colloque : L'activité industrielle nécessite la production et l'emploi de matières dangereuses mais aussi le transport de celles-ci entre les installations fixes. Ces matières représentent donc des risques sur les sites industriels mais également entre ces sites du fait de leur transport en passant par les installations de stockage temporaire et les activités de chargement et de déchargement. Certaines décisions de stockage dans les installations fixes sont susceptibles d'induire des risques liés au transport. En effet, afin de se conformer aux réglementations et aux politiques de prévention et de gestion des risques, les installations fixes pourraient chercher à diminuer leur stock fixe de matières dangereuses, ce qui tendrait à augmenter le risque sur la partie transport. Il paraît opportun que les entretiens Jacques-Cartier proposent une réflexion croisée sur ces questions. L'échange d'expériences sur le thème de la maîtrise des

risques liés aux marchandises dangereuses sur l'ensemble de la chaîne logistique entre la France et le Québec s'avère ici prometteuse.

Quel est l'arbitrage fait par les entreprises dans leurs choix de stratégies logistiques, d'une part transport versus stockage mais aussi dans les choix des transporteurs, choix des itinéraires, choix du mode de transport,... ? Quels sont les facteurs qui influencent cet arbitrage ? Quelles sont les réglementations s'appliquant à la chaîne logistique de MD ? Quels sont les impacts de ces réglementations sur les stratégies logistiques des entreprises ? Comment optimiser le transport des MD ? Comment évaluer le niveau de risque d'un territoire face à un transport de MD ? Comment inventorier le transport des matières dangereuses ? Quelle est l'approche TMD des collectivités ? Comment organiser le retour d'expérience sur les accidents impliquant des MD ? Comment évaluer les risques sur l'ensemble de la chaîne logistique ?

Les pratiques françaises et québécoises sont a priori basées sur des modèles différents compte tenu de l'appartenance respectivement à l'Europe et à l'Amérique du nord. Par ailleurs, de nombreux paramètres comme les réglementations en place, les spécificités des villes, la densité de population, le climat, les caractéristiques des MD utilisées, stockées ou transportées, etc...peuvent être différents entre la France et le Québec. Le croisement de ces caractéristiques s'avèrera donc riche pour comprendre quels sont les enjeux et les solutions proposées pour assurer la maîtrise des risques liés aux matières dangereuses sur l'ensemble de la chaîne logistique.

Les actes du colloque seront publiés aux Presses de l'École Polytechnique de Montréal.

COMITÉS SCIENTIFIQUE ET ORGANISATEUR

Responsables scientifiques :

Nathalie DE MARCELLIS-WARIN, Professeur adjointe, Ecole Polytechnique de Montréal, Chercheur, Groupe Risques technologiques, environnementaux et à la santé, CIRANO, Montréal

Martin TRÉPANIÉ, Professeur, Département de mathématiques et de génie industriel, Ecole Polytechnique de Montréal

Richard PERKINS, Professeur, Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique, Ecole Centrale de Lyon

Emmanuel RUFFIN, Responsable du Programme « Transport », Direction des Risques Accidentels, INERIS, Verneuil en Halatte

Comité d'organisation :

Nathalie DE MARCELLIS-WARIN, Professeur adjointe, Ecole Polytechnique de Montréal, Chercheur, CIRANO, Montréal

Martin TRÉPANIÉ, Professeur, Département de mathématiques et de génie industriel, Ecole Polytechnique de Montréal

Richard PERKINS, Professeur, Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique, Ecole Centrale de Lyon

Ingrid PEIGNIER, ing.jr., Directrice de projet, Groupe Risques technologiques, environnementaux et à la santé, CIRANO, Montréal.

Brigitte NEDELEC, Directrice de projet, Direction des Risques Accidentels, INERIS, Verneuil en Halatte.

8 H 30	<i>Inscription</i>
9 H 00	<p>Mot de bienvenue Directeur, Ecole Centrale de Lyon</p> <p><i>Introduction au thème du Colloque</i> Nathalie DE MARCELLIS-WARIN, Professeure adjointe, Ecole Polytechnique de Montréal, Chercheur, Groupe Risques technologiques, environnementaux et à la santé, CIRANO, Montréal</p>

SESSION 1	<p><u>Président de session</u> : Nathalie DE MARCELLIS-WARIN, Professeure adjointe, Ecole Polytechnique de Montréal, Chercheur, Groupe Risques technologiques, environnementaux et à la santé, CIRANO, Montréal</p>
9 H 30	<p><u>Table ronde</u> LA RÉGLEMENTATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES AU QUÉBEC ET EN FRANCE (TRANSPORT, STOCKAGE, SANTÉ-SÉCURITÉ)</p> <p><u>Participants</u> : Raynald BOIES, Ingénieur, Ministère des Transports, Québec Ingrid PEIGNIER, Directrice de projet, Groupe Risques Technologiques, environnementaux et à la santé, CIRANO, Montréal Marc BARIL, Service veille et gestion de la qualité, Institut de recherche Robert - Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), Montréal J. PRETTO, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité Direction des relations du travail, Paris</p>
10 H 30	Discussion – Questions
10 H 50	Pause

SESSION 2	<p><u>Président de session</u> : Emmanuel RUFFIN, Responsable du Programme « Transport », Direction des Risques Accidentels, INERIS, Verneuil en Halatte</p>
11 H 10	<p><i>LES RISQUES LIÉS AU TRANSPORT ROUTIER DES MATIÈRES DANGEREUSES / LES IDENTIFIER POUR MIEUX LES MAÎTRISER</i> Denis LEROUX, Professeur-chercheur, Université du Québec à Trois Rivières</p>
11 H 30	<p><i>MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE D'UN TERRITOIRE FACE À UN TRANSPORT D'HYDROCARBURES – APPROCHE CARTOGRAPHIQUE</i> Gilles DUSSERRE, Maître de recherche, Ecole des Mines, Alès</p>
11 H 50	<p><i>TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES, LE FLUVIO-MARITIME UNE ALTERNATIVE MÉCONNUE</i> Yves CROZET, Directeur du Laboratoire d'Economie des Transports, Université Lyon 2 Charles LOPEZ, Doctorant, Laboratoire d'Economie des Transports, Université Lyon 2</p>
12 H 10	<p><i>ANALYSE DES BASES DE DONNÉES D'ACCIDENTS IMPLIQUANT DES MATIÈRES DANGEREUSES</i> Martin TRÉPANIÉ, Professeur, Département de mathématiques et de génie industriel, Ecole Polytechnique de Montréal</p>
12H 30	Discussion – Questions
12H 50	Lunch

SESSION 3	<i>Président de session :</i> Richard PERKINS , Professeur, Laboratoire de Mécanique des Fluides et d'Acoustique, Ecole Centrale de Lyon
13 H 50	<i>UN CADRE D'ANALYSE POUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES</i> Teodor Gabriel CRAINIC , Professeur, Département de management et technologie, Université du Québec, Montréal
14 H 10	<i>ÉQUILIBRES EN TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</i> Gilles SAVARD , Professeur titulaire, Département de mathématiques et de génie industriel, Ecole polytechnique de Montréal
14 H 30	<i>UN OUTIL OPERATIONNEL POUR L'ÉTUDE EN TEMPS RÉEL DES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT IMPLIQUANT LE TMD</i> Lionel SOULHAC , Enseignant chercheur, Laboratoire de mécanique des fluides et d'Acoustique, Ecole Centrale de Lyon
14 H 50	<i>ANALYSES DE RISQUES LIÉS AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES DANS LES TUNNELS</i> Nelson GONÇALVES , Chargé d'Études au pôle Sécurité, centre d'études des Tunnels (CETU), Lyon
15 H 10	Discussion – Questions
15 H 30	Pause café

<i>Président de session :</i> Martin TRÉPANIÉ , Professeur, Département de mathématiques et de génie industriel, Ecole Polytechnique de Montréal	SESSION 4
<i>LA GESTION DU TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES</i> Gilles SERT , Adjoint au Directeur de la Sûreté des Usines, Laboratoires, transports et déchets, IRSN, Fontenay aux Roses	15 H 50
<i>ANALYSE DES COMPORTEMENTS ET GESTION DE L'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ LORS D'UN INCENDIE DANS UN TUNNEL</i> Sandrine CAROLY , Maître de conférences en Ergonomie, Laboratoire CRISTO, Université Pierre Mendès-France Grenoble II	16 H 10
<i>LES CENTRES MULTIMODAUX : DÉBUT ET FIN DE LA CHAÎNE DES TMD</i> Claude PILLONEL , Vice-Président, Communauté Urbaine de Lyon	16 H 30
<i>ANALYSE DES RISQUES RELIÉS AU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</i> Valérie GAGNON , Chef de division, Centre de Sécurité Civile, ville de Montréal	16 H 50
Discussion – Questions	17 H 10
Conclusion du colloque <i>LA MAÎTRISE GLOBALE DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES DANGEREUSES</i> Brigitte NEDELEC , Conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses, Direction des Risques Accidentels, INERIS	17 H 30

BULLETIN D'INSCRIPTION

« *Dix-neuvièmes Entretiens* » du Centre Jacques Cartier

A retourner à
Centre Jacques Cartier
86 rue Pasteur 69365 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél: +33 (0)4.78.69.72.21

Fax: +33 (0)4.78.61.07.71

Email : marie-alesia.versini@univ-lyon2.fr

Nom :
Prénom :
Fonction : Organisme :
Adresse :
Code postal Ville
Pays :
Tél : Fax : Email :

Les droits d'inscription comprennent l'accès à la salle de conférence, le lunch du lundi midi, les pauses café, et les documents du colloque.

- Individuel 160 €
- Etudiant (sur justificatif) 60 €

REGLEMENT

Ci-joint :

- Un chèque de.....€(uniquement compensable en France)
à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Lumière Lyon 2
- Un bon de commande de mon organisme (pour un paiement sur facture)

L'inscription ne pourra être prise en compte qu'accompagnée de l'une de ces pièces

- Souhaite recevoir un "fichet congrès SNCF"

HEBERGEMENT :

Vous pouvez consulter la liste des hôtels de Lyon sur le site Internet de l'Office du Tourisme de Lyon

<http://www.lyon-france.com/>

ou contacter leur service de réservation au + 33(0) 4 72 77 77 72 50

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles selon l'ordre d'arrivée.

Toute annulation d'inscription doit être formulée par écrit, avant le 18 novembre 2006, pour donner lieu à remboursement.